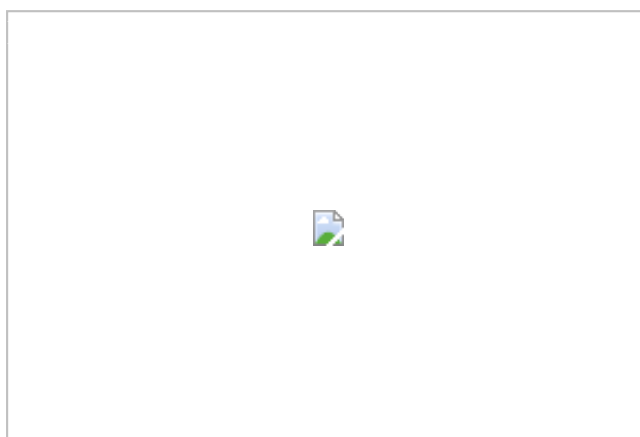




Le dernier mot du racisme^[1]

Jacques Derrida

Texte publié en 1983 à l'ouverture d'une exposition destinée à devenir un musée contre l'Apartheid



APARTHEID — que cela reste le nom désormais, l'unique appellation au monde pour le dernier des racismes. Qu'il le demeure mais vienne un jour où ce sera seulement pour mémoire d'homme.

Une mémoire d'avance, c'est peut-être le temps donné pour cette Exposition. A la fois urgente et intempestive, elle s'y expose, elle risque le temps, elle parie et elle affirme au-delà du pari. Sans compter sur aucun présent, elle donne à seulement prévoir en peinture, tout près du silence, et la rétrovision d'un futur pour lequel APARTHEID sera le nom d'une chose abolie enfin. Alors cerné, abandonné à ce silence de la mémoire, le nom résonnera tout seul, réduit à l'état de vocable hors d'usage. La chose qu'il nomme aujourd'hui ne sera plus.

Mais APARTHEID, n'est-ce pas depuis toujours l'archive de l'innommable?

L'exposition n'est donc pas une présentation. Rien ne s'y livre au présent, rien qui soit présentable, mais seulement, dans le rétroviseur de demain, feu le dernier des racismes, *the late racism*.

LE DERNIER : comme on dit en français pour signifier parfois le pire. On situe alors la bassesse extrême : « le dernier des... ». C'est, au plus bas degré, le dernier d'une série, mais aussi ce qui à la fin d'une histoire ou au bout du compte vient accomplir la loi d'un processus et révéler la vérité de la chose, l'essence ici achevée du mal, le pire, le mal superlatif de l'essence, comme s'il y avait un racisme par excellence, le plus raciste des racismes.

LE DERNIER aussi comme on le dit du plus récent, le dernier en date de tous les racismes du monde, le plus vieux et le plus jeune. Car il faut le rappeler : bien que la ségrégation raciale ne l'ait pas attendu, le nom *d'apartheid* n'est devenu *mot d'ordre*, il n'a conquis son titre dans le code politique de l'Afrique du Sud qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au moment où *tous* les racismes étaient condamnés à la face du monde, c'est à la face du monde que le Parti National osa faire campagne « *pour le développement séparé de chaque race dans la zone géographique qui lui est affectée* ».

Ce nom, aucune langue depuis ne l'a jamais traduit, comme si tous les parlars du monde se défendaient, fermaient la bouche contre une sinistre incorporation de la chose par le mot, comme si toutes les langues refusaient l'équivalence, et de se laisser contaminer dans l'hospitalité contagieuse du mot à mot : réponse immédiate à l'obsidionalité de ce racisme-là, à la terreur obsessionnelle qui interdit avant tout le contact. Du Blanc ne doit pas se laisser toucher par du Noir, fût-ce à distance de langue ou de symbole. Les Noirs n'ont pas le droit de toucher au drapeau de la République. Le ministère des Travaux publics déclare en 1964 que pour assurer la propreté des emblèmes nationaux, un règlement stipule qu'il est « interdit aux non-Européens de les manipuler ».

Apartheid : le mot à lui seul occupe le terrain comme un camp de concentration. Système de partition, barbelés, foules des solitudes quadrillées. Dans les limites de cet idiome intraduisible, une violente arrestation de la marque, la dureté criante de l'essence abstraite (*heid*) semble spéculer sur un autre régime d'abstraction, celle de la séparation confinée. Le mot concentre la séparation, il en élève la puissance et la met elle-même *à part* : l'apartitionnalité, quelque chose comme ça. En isolant l'être-à-part dans une sorte d'essence ou d'hypostase, il la corrompt en ségrégation quasi ontologique. En tout cas, comme tous les racismes, il tend à la faire passer pour une nature — et la loi même de l'origine. Monstruosité de cet idiome politique. Un idiome ne devrait certes jamais incliner au racisme. Or il le fait souvent et ce n'est piteux tout à fait fortuit. Pas de racisme sans une langue. Les violences raciales, ce ne sont pas seulement des mots, mais il leur faut un mot. Bien qu'il allègue le sang, la couleur, la naissance, ou plutôt parce qu'il tient ce discours naturaliste et parfois créationniste, le racisme trahit toujours la perversion d'un homme « animal parlant ». Il institue, déclare, écrit, inscrit, prescrit. Système de marques, il dessine des lieux pour assigner à résidence ou fermer des frontières. Il ne discerne pas, il discrimine.

LE DERNIER enfin, car ce dernier-né des racismes est aussi le seul survivant au monde, le seul du moins à s'exhiber encore dans une constitution politique. Il reste le seul sur la scène à oser dire son nom et à se présenter comme ce qu'il est, défi légal et assumé de l'*homo politicus*, racisme juridique et racisme d'État. Ultime imposture d'un soi-disant état de droit qui n'hésite pas à se fonder dans une prétendue hiérarchie originaire — de droit naturel ou de droit divin et les deux ne s'excluent jamais.

La sinistre renommée de ce nom à part sera donc unique. *L'apartheid* est réputé pour manifester en somme la dernière extrémité du racisme, sa fin et la suffisance bornée de son dessein, son eschatologie, le rôle d'une agonie interminable déjà, quelque chose comme l'Occident du racisme mais encore, il faudra bien le préciser tout à l'heure, le racisme en tant que chose de l'Occident.

2

A cette singularité, pour y répondre, ou mieux, pour y riposter, se mesure la singularité ici même d'un autre événement. Des peintres du monde entier se préparent à lancer un nouveau satellite, un engin de dimensions peu déterminables mais un satellite de l'humanité. Il ne se mesure avec l'apartheid, en vérité, que pour rester sans commune mesure avec son système, sa puissance, ses richesses fabuleuses, son surarmement, le réseau mondial de ses complices déclarés ou honteux. La force de cette Exposition désarmée sera tout autre, et sa trajectoire sans exemple.

Car son mouvement n'appartient encore à aucun temps, à aucun espace qui soit, et qui soit aujourd'hui mesurable. Sa course précipite, elle commémore par anticipation : non pas l'événement qu'elle est, mais celui qu'elle appelle. La course est d'une planète en somme autant que d'un satellite. Une planète, son nom l'indique, c'est d'abord un corps voué à l'errance, à une migration dans ce cas dont la fin n'est pas assurée.

Dans toutes les capitales dont elle sera l'hôte d'un moment, l'Exposition n'aura pas lieu, si on peut dire, pas encore, pas *son* lieu. Elle restera en exil au regard de sa résidence propre, de son lieu de destination à venir — et à créer, car telles sont ici l'*invention* et l'œuvre dont il convient de parler : l'Afrique du Sud au-delà de l'apartheid, l'Afrique du Sud en mémoire d'*apartheid*.

Tel serait le cap mais tout aura commencé par l'exil. Née en exil, l'Exposition témoigne déjà contre l'assignation au territoire « naturel », à la géographie de la naissance. Et si, condamnée à une course sans fin ou immobilisée loin d'une Afrique du Sud imperturbable, elle ne rejoignait jamais sa destination, elle ne garderait pas seulement l'archive d'un échec ou d'un désespoir, elle continuera de *dire* quelque chose, et qu'on peut

entendre aujourd'hui, au présent.

Ce nouveau satellite de l'humanité se déplacera donc, lui aussi, comme un habitat mobile et stable, « mobile » et « stable », lieu d'observation, d'information et de témoignage. Un satellite est un garde, il veille, il avertit : n'oubliez pas l'apartheid, sauvez l'humanité de ce mal, et ce mal ne se réduit pas à l'iniquité principielle et abstraite d'un système : ce sont aussi les souffrances quotidiennes, l'oppression, la pauvreté, la violence, les tortures infligées par une arrogante minorité blanche (16 % de la population, 60 à 65 % du revenu national) à la masse de la population noire. Les informations d'Amnesty International sur *L'emprisonnement politique en Afrique du Sud* (1978, EFAI, Paris, 1980) et sur l'ensemble de la réalité judiciaire ou pénale sont effroyables.

Mais comment faire pour que ce témoin-satellite, en la vérité qu'il expose, ne soit pas arraisonné? Pour qu'il ne redevienne pas un dispositif technique, l'antenne d'une nouvelle stratégie politico-militaire, une machinerie utile pour l'exploitation de nouvelles ressources ou le calcul en vue d'intérêts mieux compris?

Pour mieux poser cette question, laquelle n'attend sa réponse que de l'avenir en ce qu'il reste inconcevable, revenons à l'apparence immédiate. Voici une Exposition, comme on dit encore dans le vieux langage d'Occident : des « œuvres d'art », des « créations » signées, dans le cas présent des « tableaux » de « peinture ». Dans cette Exposition collective et internationale (rien de nouveau à cela non plus), des idiomes picturaux se croiseront, mais ils tenteront de parler la langue de l'autre sans renoncer à la leur. Et pour cette traduction, leur commune référence en appelle dès maintenant à une langue introuvable, à la fois très vieille, plus vieille que l'Europe, mais pour cela même à inventer encore.

3

L'âge européen, pourquoi le mentionner ainsi? Pourquoi rappeler, trivialité, que tous ces mots appartiennent au vieux langage de l'Occident?

Parce que ladite Exposition expose et commémore, me semble-t-il, accuse et contredit toute une histoire de l'Occident. L'*apartheid* ne fut pas une « création » européenne pour la seule raison que telle communauté blanche d'ascendance européenne l'impose aux quatre cinquièmes de la population et maintient (jusqu'en 1980!) le mensonge *officiel* d'une migration blanche antérieure à la migration noire. Ni pour telle autre raison : le nom d'*apartheid* n'a pu devenir une sinistre boursouffure sur le corps du monde qu'en ce lieu où l'*homo politicus europeanus* en a d'abord, signé le tatouage. Mais d'abord parce qu'il s'agit d'un racisme d'État. Tous les racismes relèvent de la culture et de l'institution mais tous ne donnent pas lieu à des structures étatiques. Or le simulacre juridique et le théâtre politique de ce racisme d'État n'ont aucun

sens et n'auraient eu aucune chance hors d'un « discours » européen sur le concept de race. Ce discours appartient à tout un système de « fantasmes », à une certaine représentation de la nature, de la vie, de l'histoire, de la religion et du droit, à la culture même qui a pu donner lieu à cette étatisation. Sans doute y a-t-il là aussi, il est juste d'y insister, une contradiction intérieure à l'Occident et à l'affirmation de son droit. Sans doute l'apartheid s'est-il instauré et maintenu contre le Commonwealth, après une longue aventure qui commence avec l'abolition de l'esclavage par l'Angleterre en 1834, au moment où les Boers démunis entreprennent le Grand Trek vers l'Orange et le Transvaal. Mais cela confirme l'essence occidentale du processus historique, à la fois dans son incohérence, ses compromis et sa stabilisation. Depuis la Seconde Guerre mondiale, à suivre du moins les données d'un certain calcul, la stabilité du régime de Pretoria est requise par l'équilibre politique, économique et stratégique de l'Europe. De lui dépend la survie de l'Europe de l'Ouest. Qu'il s'agisse de l'or ou des minerais dits stratégiques, on sait que le partage du monde se fait, pour les trois quarts au moins, entre l'URSS et la République sud-africaine. Fût-il indirect, le contrôle soviétique sur cette région du monde, pensent certains chefs d'État occidentaux, provoquerait une catastrophe sans commune mesure avec la malédiction (ou la « mauvaise image ») de l'*apartheid*. Et puis il faut garder la route du Cap, et puis on a besoin des ressources ou du travail que peuvent assurer les exportations d'armes et d'infrastructures technologiques — par exemple de centrales nucléaires, alors même que Pretoria refuse le contrôle international et ne signe pas le traité de non-prolifération atomique.

L'*apartheid* constitue donc la *première* « livraison d'armes », le premier produit d'exportation européen. Détournement et perversion, dira-t-on peut-être. Certes. Encore fallait-il que la chose fût possible, et surtout durable. Même s'ils sont officiels, les réquisitoires symboliques n'ont jamais interrompu les échanges diplomatiques, économiques, culturels, les livraisons d'armes et la solidarité géopolitique. Depuis 1973, l'*apartheid* a été déclaré « crime contre l'humanité » par l'Assemblée générale des Nations unies. Or beaucoup des pays qui y siègent, et parmi les plus puissants, ne font pas *tout* ce qu'il faut, c'est le moins qu'on puisse dire, pour mettre le régime de Pretoria en difficulté ou pour l'obliger à abolir l'*apartheid*. L'arête la plus vive de la contradiction se trouve sans doute dans la France d'aujourd'hui où l'on fait plus que partout ailleurs pour soutenir l'initiative de cette Exposition qui s'ouvrira même à Paris.

Contradictions supplémentaires, pour l'Europe tout entière : certains pays de l'Est, Tchécoslovaquie et URSS par exemple, maintiennent leurs échanges économiques avec l'Afrique du Sud (acides phosphoriques, armes, machines-outils, or). Quant aux pressions exercées sur Pretoria pour l'assouplissement de certaines formes d'*apartheid*, notamment celles dites « mesquines » (*petty*) qui interdisaient par exemple l'accès aux bâtiments publics, il faut savoir qu'elles ne sont pas toujours inspirées par le respect pour les droits de l'homme. C'est que l'apartheid multiplie

aussi les dépenses improductives (machinerie policière et administrative pour chaque *homeland*); la ségrégation nuit à l'économie de marché, limite la libre entreprise, la consommation intérieure, la mobilité ou la qualification de la main-d'œuvre. Au moment d'une crise économique sans précédent, l'Afrique du Sud doit compter, au-dedans et au-dehors, avec les forces d'un courant libéral selon lequel « du point de vue de la rationalité économique, l'apartheid est notoirement inefficace » (Howard Schissel, « La solution de rechange libérale. Comment concilier défense des droits de l'homme et augmentation des profits » in *Le Monde diplomatique*, octobre 1979. Dans le même sens, cf René Lefort « Solidarités raciales et intérêts de classe. Composer avec les impératifs de l'économie sans renoncer au "développement séparé" » et pour la même « logique » du point de vue syndical, Brigitte Lachartre, « Un système d'interdits devenu gênant », *ibid.* ; cf. aussi Marianne Cornevin, *La République sud-africaine*, PUF, Paris, 1982.) Cela aussi devra rester en mémoire : si un jour on abolit l'*apartheid*, la morale n'y aura pas trouvé tout son compte. Parce que la morale ne devrait pas compter, certes, ni faire de compte, mais parce que la loi du marché aura imposé un autre calcul, à échelle de computeur mondial.

4

Le discours théologico-politique de l'*apartheid* a parfois du mal à suivre, mais il illustre la même économie, la même contradiction intra-européenne.

On ne se contente pas d'inventer l'interdit et d'enrichir chaque jour l'appareil juridique le plus répressif du monde : plus de deux cents lois et amendements en vingt ans dans la fièvre et l'essoufflement d'un juridisme obsidional (*Prohibition of Mixed Marriage Act*, 1949; *Immorality Amendment Act*, 1950 : contre les relations sexuelles interraciales; *Group Areas Act*, 1950; *Population Registration Act*, 1950; *Reservation of Separate Amenities* : ségrégation dans les cinémas, postes, plages, piscines, etc. ; *Motor Carrier Transportation Amendment Act*, 1955; *Extension of University Education Act* : universités séparées; et l'on connaît mieux la ségrégation dans les compétitions sportives).

On fonde aussi ce droit dans une théologie, et ces Actes dans l'Écriture. Car le pouvoir politique, c'est de Dieu qu'il procède. Il reste donc indivisible. Ce serait une « rébellion contre Dieu » que d'accorder des droits individuels « aux communautés qui ne sont pas mûres » et à ceux qui sont « en rébellion ouverte contre Dieu, c'est-à-dire les communistes ». Cette lecture calviniste de l'Écriture condamne la démocratie, l'universalisme « qui cherche la racine de la société dans un ensemble mondial de relations souveraines qui inclut l'humanité dans un tout o; et elle rappelle que « l'Écriture et l'Histoire montrent l'une et l'autre que Dieu exige des Etats chrétiens » (*Les Principes*

fondamentaux de la science politique calviniste, 1951, cité par Serge Thion, *Le pouvoir pâle ou le racisme sud-africain*. Paris, 1969).

La *Charte de l'Institut pour l'Éducation nationale chrétienne* (1948) énonce les seules règles possibles pour un gouvernement d'Afrique du Sud. Elle prescrit une éducation « à la lumière des paroles de Dieu [...] sur la base des principes applicables de l'Écriture ». « Car chaque peuple et chaque nation est attaché à son sol natal, qui lui est alloué par le Créateur [...] Dieu a voulu séparer les nations et les peuples, il donna séparément à chaque nation et à chaque peuple sa vocation particulière, sa tâche et ses dons... » Ou encore : « La doctrine et la philosophie chrétiennes devront être pratiquées. Mais nous désirons plus encore : les sciences séculières devront être enseignées dans l'optique chrétienne-nationale de la vie [...] Il est important, par conséquent, que le personnel enseignant soit formé de savants chrétiens-nationaux convaincus [...] A moins qu'il [le professeur] ne soit chrétien, il est un danger pour tous [...] Cette tutelle impose à l'Afrikaner le devoir de veiller à ce que les peuples de couleur soient éduqués en accord avec les principes chrétiens-nationaux [...] Nous croyons que le bien-être et le bonheur de l'homme de couleur résident dans le fait qu'il reconnaisse son appartenance à un groupe racial séparé. »

Il arrive que cette théologie politique inspire à ses militants un antisémitisme original — et le Parti National excluait les Juifs jusqu'en 1951. C'est que la mythologie « hébraïste » du peuple boer, de ses origines nomades et du Grand Trek, exclut tout autre « peuple élu ». Ce qui n'interdit pas (voir plus haut) toutes sortes de bons échanges avec Israël.

Mais ne simplifions jamais. Parmi toutes les contradictions domestiques ainsi exportées, entretenues, capitalisées par l'Europe, il y a encore celle-ci qui n'est pas simplement l'une parmi d'autres : on justifie, certes, mais on condamne aussi l'*apartheid* au nom du Christ. De cette évidence on pourrait multiplier les signes. Il faut saluer la résistance blanche en Afrique du Sud. *The Christian Institute*, créé après la tuerie de Sharpeville en 1961, juge l'*apartheid* incompatible avec le message évangélique et soutient publiquement les mouvements politiques noirs interdits. Mais il faut aussi savoir que c'est justement cet Institut Chrétien qu'on interdit à son tour en 1977, et non pas l'Institut pour l'Éducation nationale chrétienne. Tout cela, bien entendu, sous un régime dont les structures formelles sont celles d'une démocratie occidentale, dans le style britannique, avec « suffrage universel » (sauf pour les 72 % de Noirs « étrangers » à la République et citoyens des « bandoustans » qu'on pousse « démocratiquement » vers le piège de l'indépendance formelle), une relative liberté de la presse, la garantie des droits individuels et de la magistrature.

Qu'est-ce que l'Afrique du Sud? Ce qui se concentre en cette énigme, nous l'avons peut-être cerné, nullement dissous ou dissipé par l'esquisse de telles analyses. En raison même de cette concentration de l'histoire mondiale, ce qui résiste à l'analyse appelle aussi à penser autrement. Si l'on pouvait oublier les souffrances, les humiliations, les tortures et les morts, on serait tenté d'observer cette région du monde comme un tableau géant, l'écran d'un ordinateur géopolitique. Dans le processus énigmatique de sa mondialisation, comme de sa paradoxale disparition, l'Europe semble y projeter, point par point, la silhouette de sa guerre intérieure, le bilan de ses profits et pertes, la logique en « double bind » de ses intérêts nationaux et multinationaux. Leur évaluation dialectique, c'est seulement la stase provisoire d'un équilibre précaire, et l'apartheid en dit aujourd'hui le prix. Tous les Etats et toutes les sociétés acceptent encore de le payer, d'abord de le faire payer. Il y va, conseille le ordinateur, de la paix mondiale, de l'économie générale, du marché du travail européen, etc. Sans minimiser les « raisons d'Etat » alléguées, on doit pourtant le dire très haut et d'un trait : s'il en est ainsi, les déclarations des Etats occidentaux qui dénoncent l'apartheid du haut des tribunes internationales et ailleurs sont des dialectiques de la dénégation. Elles tentent de faire oublier à grand bruit ce verdict de 1973 : « crime contre l'humanité ». S'il reste sans effet, ce verdict, c'est que le discours habituel sur l'homme, l'humanisme et les droits de l'homme a rencontré sa limite effective et encore impensée, celle de tout le système dans lequel il prend sens. *Amnesty International* : « Tant que l'*apartheid* subsistera, il ne saurait y avoir de structure conforme aux normes généralement reconnues des droits de l'homme et pouvant en garantir l'application. »

Au-delà du ordinateur mondial, de la dialectique des calculs stratégiques ou économiques, au-delà des instances étatiques, nationales ou internationales, au-delà du discours juridico-politique ou théologico-politique qui n'alimente plus que la bonne conscience ou la dénégation, il fallait, il faudrait, il faut en appeler inconditionnellement à l'avenir d'un autre droit et d'une autre force par-delà la totalité de ce présent.

Voilà, me semble-t-il, ce qu'affirme ou appelle cette Exposition. Ce qu'elle signe d'un trait. Ce qu'elle doit donner à lire et à penser, et donc à faire, et encore à donner, par-delà le présent des institutions qui la soutiennent ou de cette fondation qu'à son tour elle devient elle-même.

Y réussira-t-elle? Fera-t-elle œuvre de cela même? Rien ne peut ici, par définition, s'assurer.

Mais si un jour l'Exposition gagne, oui, l'Afrique du Sud, elle gardera la mémoire de ce qui n'aura jamais été, au moment de ces œuvres projetées, peintes, rassemblées, la présentation de quelque présent. On ne peut même plus traduire au futur antérieur le temps de ce qui s'écrit ainsi. Et qui sans doute n'appartient plus au courant, au sens cursif de l'histoire. N'est-ce pas vrai de toute « œuvre »? Vrai de cette vérité dont il est si

difficile de parler? Peut-être.

L'histoire exemplaire de « Guernica », nom de la ville, nom d'un enfer, nom de l'œuvre, n'est pas sans analogie avec celle de cette Exposition, certes, et elle peut en avoir inspiré l'idée : l'œuvre dénonce la barbarie civilisée et depuis l'exil du tableau, dans son silence de mort, on entend hurler la plainte ou l'accusation. Portée par la peinture, elle se mêle aux cris des enfants et au vacarme des bombardiers, jusqu'au dernier jour de la dictature. L'œuvre alors est rapatriée en des lieux qu'elle n'a jamais habités. Certes, mais l'œuvre était, si l'on peut dire, d'un seul, et Picasso s'adressait aussi, non seulement mais aussi et d'abord à son propre pays. Quant au droit restauré depuis peu en Espagne, il participe encore, comme dans tant de pays, au système qui assure présentement, nous le disions, la survie de l'*apartheid*. Il n'en va plus de même avec cette Exposition.

L'œuvre singulière y est multiple, elle passe toutes les frontières nationales, culturelles, politiques. Elle ne commémore ni ne représente un événement, elle regarde continûment, car toujours les tableaux regardent, ce que je propose de nommer un continent. Tous les sens de ce mot, on en fera ce qu'on voudra.

Par-delà un continent dont elles accusent les limites, celles qui l'entourent ou celles qui le traversent, les tableaux regardent et appellent en silence.

Et leur silence est juste. Un discours obligerait encore à compter avec l'état présent des forces et du droit. Il passerait des contrats, il se dialectiserait, il se laisserait encore réapproprier.

Ce silence appelle sans condition, il veille sur ce qui n'est pas, sur ce qui n'est pas encore, et sur la chance un jour fidèle encore de rappeler.

[i] Texte publié en 1983 à l'ouverture d'une exposition destinée à devenir un musée contre l'Apartheid. Une centaine d'œuvres y furent rassemblées qui constituent depuis lors une exposition itinérante. L'association des « Artistes du monde contre l'Apartheid », peintres, sculpteurs et écrivains, s'est engagée à offrir ce musée « au premier gouvernement sud-africain libre et démocratique, issu du suffrage universel ».